

GRAND PRIX JEUNES MARSEILLE LA SALETTE

29 et 30 octobre 2016
GOLF DE MARSEILLE LA SALETTE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U12, Benjamins et Minimes.

Les quotas par catégories restent ajustables (cf Vademecum Fédéral 2016).

Le champ sera limité à 78 joueur(se)s.

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre de leur moyenne stroke play telle que disponible sur Extraney, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous / Stroke Play (18 trous par jour)

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible (cf Vademecum Fédéral 2016 - Chapitre 3-6.4).

Départ du 1^{er} jour, par catégorie et par sexe, dans l'ordre croissant des index, ceux du 2^{ème} jour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour dans chaque catégorie.

Classement pour chacune des 6 catégories d'âge. Départage sur les 9, 6, 3 et le dernier trou.

Epreuve non fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par écrit au Golf de Marseille la Salette **avant le vendredi 14 octobre 2016**, accompagnés des droits d'inscription : **40€** (chèque à l'ordre du Golf de Marseille la Salette). Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du chèque d'engagement.

Ces droits comprennent le green fee de la journée d'entraînement.

PRIX

Trophée au 1^{er} brut de chaque catégorie.

ARBITRES

Arbitre - Directeur du Tournoi : Marc HANNOIS

Arbitre : Françoise GATTY